

**Procès-verbal  
de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM  
tenue le 28 mai 2004, de 10 h à midi, au local B-R210 de l'UQAM**

Étaient présents :

André Bergeron  
Denise Daoust  
Louise Dupuy-Walker  
Monique Lemieux  
Roch Meynard  
Gilles Thérien

Était absent :

Denis Bertrand

André Bergeron préside la séance et Denise Daoust agit comme secrétaire.

**1. Ouverture de la séance**

Le président de l'assemblée, André Bergeron, souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Adoption unanime de l'ordre du jour.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2004**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 mai 2004 est déposé. Les membres du conseil d'administration le jugent conforme. Il sera donc versé aux archives et soumis pour approbation formelle à la prochaine réunion de l'assemblée générale.

**4. Répartition des fonctions pour 2004-2005**

À l'aide d'un document de travail préparé par Roch Meynard, on procède à la l'attribution des postes de direction et à la répartition des tâches pour l'année 2004-2005.

Les quatre postes de la direction sont attribués comme suit :

Président	André Bergeron
Vice-présidente	Louise Dupuy-Walker
Secrétaire	Denise Daoust
Trésorier	Roch Meynard

Les coordonnées des membres du conseil d'administration sont vérifiées en séance et confirmées.

Le calendrier des réunions du conseil d'administration est établi comme suit :

28 mai 2004  
25 août 2004  
22 septembre 2004  
20 octobre 2004  
24 novembre 2004  
19 janvier 2005  
23 février 2005  
23 mars 2005  
21 avril 2005  
18 mai 2005 : réunion statutaire AG

Les informations ci-dessus sont consignées dans le document APR-03a 2004-2005.

On procède ensuite à l'attribution des tâches et des mandats selon le canevas présenté dans le document APR-03b 2004-2005. Ajout au document : on prévoit qu'un membre du conseil d'administration fait le lien avec le ou la responsable si la personne n'est pas membre du conseil.

Voir le document APR-03b 2004-2005.

## **5. Prise des messages téléphoniques**

Après avoir relevé les messages téléphoniques cette année, y compris ceux qui s'adressaient au secrétaire, Louise Dupuy-Walker suggère que soient séparés de quelque façon les deux catégories de messages. Elle croit que nous devons conserver l'habitude établie par Suzanne Lemerise de demander aux collègues qui participent à nos activités mensuelles de confirmer leur présence sur le répondeur de l'Association. Cela facilite grandement la tâche de la responsable pour les réservations auprès des intervenants de l'extérieur et pour l'information des responsables du Salon des professeurs.

Roch Meynard pense que cela devrait nous coûter 200 \$ pour faire ouvrir un deuxième numéro sur répondeur.

Les membres du conseil autorisent la demande d'une deuxième ligne (sur répondeur) pour l'Association afin de séparer les messages destinés à la secrétaire de ceux qui sont destinés à la responsable des activités culturelles et sociales. Le trésorier donnera suite.

## **6. Divers**

- 6.1 Les réunions auront lieu les mercredis. Elles seront suivies du repas communautaire précédant l'activité du mois. On s'attend à ce que les membres du conseil d'administration assistent au repas et participent aux activités culturelles. Roch Meynard signale aux nouveaux membres du conseil qu'un dédommagement forfaitaire de 10 \$ pour le stationnement et de 15 \$ pour le repas est prévu. Le versement se fait en fin d'année.
- 6.2 Les réunion du conseil débiteront à 9 h 30 au lieu de 10 h, pour permettre aux membres de terminer à temps pour le repas avec les collègues. Elles pourraient probablement continuer d'avoir lieu au local N-7550 (Département de kinanthropologie). La secrétaire réservera la salle auprès de Mme Monique Maisonneuve (514-987-3000, poste 4157).
- 6.3 André Bergeron souligne qu'il serait utile que nous ayions des dossiers plus étoffés sur les membres de l'Association. Plusieurs suggestions sont proposées.

## **7. Fin de l'assemblée.**